

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20156 - 78ÈME ANNÉE

**Une responsabilité des 7 députés qui seront élus à La Réunion : utiliser leur mandat pour agir ou il sera trop tard**

**ONU-Climat : « sur la voie pour un réchauffement climatique de 2,7 degrés »**



« Nous sommes actuellement sur la voie pour un réchauffement climatique de 2,7 degrés d'ici la fin du siècle. Ça doit baisser » : sur Twitter, l'ONU-Climat tire de nouveau la sonnette d'alarme, rappelant en substance que plus tardent les actions, plus faible sera la probabilité d'éviter l'effondrement. C'est une lourde responsabilité qui attend les 7 futurs députés de La Réunion : utiliser leur mandat pour agir ou il sera trop tard pour redresser la situation.

Du 6 au 16 juin se tiendra à Bonn une réunion importante de préparation à la Conférence internationale sur le changement climatique, COP27, qui doit se tenir en novembre en Égypte. En 2015 à Paris, plus de 190 États ont adopté à l'unanimité un accord entré en vigueur un an plus tard. L'accord de Paris prévoit notamment que ces États s'engagent à créer les conditions pour limiter la hausse moyenne de la température à la surface de la Terre à 1,5 degré par rapport au niveau du milieu du 19e siècle. C'est la limite en dessous de laquelle il est encore possible d'éviter un dérèglement climatique trop important

pour la capacité de l'espèce humaine à gérer cette situation. Au-delà de 1,5 degré, c'est l'incertitude et le risque d'effondrement causé par la nécessité pour des centaines de millions de personnes d'émigrer d'une région devenue inhabitable pour cause de sécheresses ou d'inondations répétées, ainsi qu'en raison de l'élévation trop grande du niveau de la mer.

**« Le monde doit agir au cours de cette décennie »**

A ce jour, les deux-tiers du crédit sont déjà dépensés : la température moyenne est déjà supérieure de 1 degré au niveau de référence. Et la Convention cadre des Nations Unies fait part de son pessimisme : « Nous sommes actuellement sur la voie pour un réchauffement climatique de 2,7 degrés d'ici la fin du siècle. Ça doit baisser », tel est le contenu d'un de ses posts sur Twitter daté de ce 30 mai. Le 19 mai dernier, le rapport annuel de l'Organisation météorologique mondiale a en effet rappelé que

quatre indicateurs clés du changement climatique – la concentration des gaz à effet de serre, l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement et l'acidification des océans – ont établi de nouveaux records en 2021. Réagissant à cette information, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, avait souligné que :

« Le monde doit agir au cours de cette décennie pour éviter que les effets du changement climatique ne s'aggravent et pour maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ».

Le secrétaire général de l'OMM a été clair au niveau des conséquences :

« L'élévation du niveau de la mer, le réchauffement et l'acidification des océans se poursuivront pendant des centaines d'années si l'on n'invente pas des moyens d'éliminer le carbone de l'atmosphère. Certains glaciers ont atteint un point de non-retour, ce qui va avoir des répercussions à long terme dans un monde où plus de deux milliards d'êtres humains subissent déjà un stress hydrique. »

Cette hausse des températures est due au capitalisme, responsable de l'utilisation massive de charbon et de pétrole pour satisfaire ses besoins de profits.

Le secrétaire général de l'ONU a rappelé un moyen d'agir :

« Les énergies renouvelables constituent la seule solution pour parvenir à une véritable sécurité énergétique, garantir la stabilité des prix de l'électricité et créer des emplois durables. Si nous agissons ensemble, la transition vers les énergies renouvelables peut constituer un facteur majeur de promotion de la paix dans le monde au XXI<sup>e</sup> siècle »

## L'importance d'élire des députés capables d'agir

« Le monde doit agir au cours de cette décennie » : ceci concerne particulièrement ceux qui ont le pouvoir de décision. Les députés en font partie, car ils ont la possibilité d'écrire la loi. Rappelons que c'est une loi proposée par Paul Vergès qui a fait, en 2001, de la lutte contre le réchauffement climatique une

priorité nationale. La responsabilité des parlementaires qui seront élus lors des législatives est donc claire : ils devront obtenir de Paris deux choses.

Tout d'abord, les mesures nécessaires pour que la France apporte sa plus grande contribution au combat mondial contre le changement climatique. Cela passera par des mesures drastiques pour en finir avec l'utilisation des énergies fossiles dans tous les domaines et donc par l'utilisation d'énergies renouvelables produites au plus près du consommateur, afin de supprimer la pollution due au transport. Ils devront aussi convaincre le gouvernement de peser sur les autres puissances occidentales pour qu'elles aillent dans le même sens.

Ensuite, accentuer la solidarité de la France envers les victimes du changement climatique. La France fait partie des pollueurs historiques de l'atmosphère, depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Elle se doit d'aider financièrement les pays en développement pour qu'ils puissent protéger leur population des effets du changement climatique. En effet, ces pays doivent aussi faire face à la croissance démographique et aux effets de la colonisation par l'Occident qui a totalement désorganisé leur économie. Paris doit donc payer la dette climatique.

Cette solidarité signifie que La Réunion doit bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de la menace. Comme la plupart des pays, La Réunion n'a que très peu contribué à la pollution de l'atmosphère par des gaz à effet de serre. Or, Météo France a indiqué que 2022 a été une année avec une saison des pluies conforme au climat habituel, mais qui a succédé à trois années de sécheresse. Le changement climatique est déjà là, les victimes doivent donc déjà être aidées tandis que des investissements conséquents seront nécessaires pour faire face à la montée des eaux sur le littoral et protéger la population de toute l'île de l'impact de phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents. Ceci signifie l'importance d'élire des députés qui seront capables d'agir pendant leur mandat, après il sera trop tard.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Nadine Gironcel Damour et Aldo Hivanhoé candidats du PCR

# Législatives dans la 6e circonscription: réussite du meeting d'ouverture à Quartier-Français



Quartier-Français accueillait hier le meeting de lancement de la campagne du PCR dans la 6e circonscription. René Sotaca, conseiller départemental, ainsi que Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne et membre du secrétariat, ont notamment pris la parole avant Aldo Hivanhoé, candidat suppléant et Nadine Gironcel Damour, candidate du PCR.

Suite au meeting d'ouverture de campagne tenu hier soir à Quartier-Français, Nadine Gironcel Damour, candidate du PCR au siège de députée de la 6e circonscription a déclaré :

« C'est à côté des friches de l'ancienne usine de Quartier-Français, site historique et patrimonial de Sainte-Suzanne, que nous la lance nous meeting d'ouverture de campagne, pour les élections législatives, dans la 6ème circonscription.

Nous la cosé su nous programme et sur l'importance de voter dès le 1er tour, pour les idées que nous défend sous l'étiquette PCR.

Mèrsi bon pé pou zot bel mobilisation, pou un lundi soir, et le gayar l'ambiance zot la mèt avec nous ! »

# Oté

## A pa konfonde la koze é la konsékans, lo fon dé shoze épi la sirfass, lo la mèt avèk lékime

Mézami la plipar d'tan kan in malade i sava oir doktèr, lo promyé zafèr lo médsin i fé sé d'èsèye konète sé par koman la pèrsonè i apèrsoi solon èl, èl lé malade. Inn foi lo bande signalman fé, lo médsin i poze son dianostik pou konète kèl sé la maladi. Po finir li di kèl médikaman sansa trètman i fo pran sansa i fo fé si néna in médikaman sansa trètman pou pran osinonsa pou fé.

Normalman rante in malade épi son médsin sé konmsa ké lé shoze i éspass, tèl fasson k'i soign pa solman bande konsékans la maladi mé la maladi èl mèm – dé foi i apèl sa in trètman d'fon.

Astèr majine in péi oussa lé shoze i marsh pa konm k'i fo, totalman sansa par plass. Alon majine La Rényon : normalman ni koné toute sak i marsh épi toute sak i marsh pa, sansa a domi, donk ni koné – antouléka ni pé konète – bande voiyann sak lé o vèr, sak lé jone oranz épi sak lé o rouj, mèm sak l'aprè klignoté pou shanj koulèr. Pou kossa ni koné sa ? Pars ané pou ané, moi pou moi, somenn pou somenn é zour pou zour néna in bande linstiti i oskilt noute péi épi i fini par di kossa i va, kossa i va pa, kossa i dékline, é kossa k'i va myé, é tazantan i trouv lo médikaman k'i fo pou guéri déssèrtènn maladi ké noute péi néna.

Défoi i fé in sinp konsta é i aporte pa okin solission. Lé konmsa é ni koné k'lé konmsa !

Souvan défoi léspèrtiz lé fé par déssèrtin parti épi galman par déssèrtin zassosiassion, déssèrtènn pèrsonè i travaye la dsi san arété. Parti kominis dopi li égzis – 1959 – mèm avan kan li lété fédérasion lo PCF i arête pa étidyé lo maladi noute péi épi propoze lo bande solission k'i fo, d'aprè li, pou tire lo péi dann malpassé... Zot i doi domandé pou kossa in parti san moiyn, san gran éspéssyalis la fé épi rofé lo dianostik la santé noute péi. Mi pans sèryèzman pars li néna in lavantaz dsi bande mouvman épi parti la ké sak néna dan La Frans – li lé otonome donk li néna in réfléktyon otonome par raporte lo troi létape nou la marke an-o la.

Astèr lé pa étonan ké konm Gilbert Annette la di kan lété soisantyèm anivèrsèr noute parti si lo PCR téi pèrsoi droi d'otèr dsi son bande zidé épi son bande projé li noré té a kou sir lo pli rish rante toute lo bande parti néna issi La Rényon... Souvan dé foi pou sak lé in pé avizé li pé konète an parmi bande pèrsonèl politik épi sindikal kissa la pass par parti kominis épi sak la pa passé. Sak la passé normalman li konfonde pa lo troi zétape nou la marke an-o la : li koné kossa i lé la koze épi la konsékans, lo fon dé shoze avèk la sirfass, lo la mèt avèk lékime.

A bon ékoutèr, salu !

*Justin*